

Pouvoir d'emprunt

Parlons de l'assurance-maladie. Dernièrement, je me suis entretenu avec un groupe de médecins qui m'ont dit que la moitié des frais médicaux concernent des familles qui dépensent moins de \$250 par année à ce chapitre. Voilà un domaine ou nous pourrions réduire nos dépenses. Si une famille était obligée de payer la première tranche de \$250 de ses frais médicaux, nous pourrions réduire de moitié les honoraires versés aux médecins en vertu du programme d'assurance-maladie. Voilà par où nous pourrions commencer au moins à réduire les dépenses.

M. Young: Monsieur le Président, moi aussi j'aimerais poser une question au député. Énonce-t-il la politique officielle des conservateurs en faisant ce genre de déclaration?

M. Nickerson: Monsieur le Président, le parti conservateur est reconnu pour être raisonnable quand il s'agit de l'argent des contribuables. Je n'ai fait que répéter aujourd'hui ce que le député de Saint-Jean-Ouest a dit quand il était ministre des Finances et a présenté le budget conservateur. Si les députés néo-démocrates veulent connaître notre position sur les questions financières et l'imputabilité, ils n'ont qu'à lire l'exposé budgétaire de 1979. Ils verront qu'il serait possible, sans que les Canadiens en souffrent outre mesure, de réduire les dépenses du gouvernement canadien d'ici quelques années.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai une petite question à poser au député de Western Arctic au sujet des subventions en vertu du Programme d'encouragements pétroliers. L'an dernier, le gouvernement a mis un milliard et demi de dollars de côté pour aider au financement de l'exploitation et de la prospection pétrolières dans les régions éloignées, lesquelles sont surtout confiées aux multinationales pétrolières étrangères, et non à des sociétés pétrolières canadiennes. Approuve-t-il en principe que l'on accorde pareil appui à ce genre de sociétés?

● (1410)

M. Nickerson: Non, monsieur, je n'approuve pas la façon dont le gouvernement canadien a appliqué le Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Les députés néo-démocrates ont maintes fois prétendu que la solution au problème de l'approvisionnement pétrolier et gazier au Canada résidait dans la nationalisation des sociétés engagées dans ce genre d'activités. Je n'approuve certes pas cette façon de voir, ni d'ailleurs celle du parti libéral.

La méthode que je favoriserais ne serait pas celle de subventions du PESP. Je verrais plutôt un régime fiscal simplifié, au Canada, qui permette aux Canadiens de se regrouper en sociétés pétrolières et gazières qui s'adonnent à la prospection et à l'exploitation du pétrole et du gaz. S'ils réussissaient dans une entreprise aussi risquée, ils en retireraient des profits dont ils pourraient garder une bonne partie. Il n'y aurait pas de «confiscation» fiscale comme celle que nous avons aujourd'hui. Si le régime fiscal était modifié, nous n'aurions plus besoin de subventions du PESP, que je n'aime pas plus que mes collègues à ma gauche.

M. Keeper: J'ai une question supplémentaire à poser au député de Western Arctic. J'ai demandé au député s'il louait ou condamnait la lutte néo-démocrate pour l'assurance-chômage, les pensions, les allocations familiales et l'assurance-maladie. Il a dit que c'étaient là des responsabilités provinciales et que, à ce niveau-ci de gouvernement, nous avons vraiment besoin de dépenser davantage pour la défense nationale. Le député se rend-il compte que ce sont précisément là les priorités et la politique de Ronald Reagan, le président des États-Unis, l'homme qui nous a tous entraînés dans la dépression actuelle?

M. Nickerson: C'est là mal interpréter ce que j'ai dit, monsieur le Président. Je compare les crédits budgétaires alloués respectivement par le gouvernement fédéral à la défense nationale, aux programmes sociaux et à d'autres domaines. Je n'ai pas préconisé une hausse du budget du ministère de la Défense nationale.

M. Young: Monsieur le Président, je n'ai pas encore eu de réponse à la question que j'ai posée au député de Western Arctic il y a quelques instants. D'ailleurs, ses réponses sont à peu près aussi fuyantes que celles des ses compagnons de route d'en face. Les conservateurs ont-ils pour politique officielle d'obliger les Canadiens à payer \$250 d'honoraires médicaux avant d'avoir droit aux versements de l'assurance-maladie?

M. Nickerson: Non, monsieur le Président, cela n'est pas inscrit dans la politique officielle du parti conservateur du Canada, mais cela va le devenir dès que je serai ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. le vice-président: Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) pour la dernière question supplémentaire.

M. Riis: Monsieur le Président, une question rapide à mon honorable ami de Western Arctic. Le député s'est dit préoccupé par le chômage, et nous le sommes également dans mon parti. Il a aussi parlé des solutions progressistes-conservatrices de 1979. Je me demande si le député serait d'accord aujourd'hui pour appliquer les programmes que le parti conservateur avait présentés quand il était au pouvoir, c'est-à-dire mettre fin à tous les projets de création directe d'emplois au Canada? En d'autres termes, chacun des projets de création d'emplois qui avaient été rétablis ont été supprimés. Est-ce cela qu'il propose comme solution à la création d'emplois?

M. Nickerson: Cela ne tient pas debout, monsieur le Président. Cela n'a jamais été la politique de mon parti. Cela n'a pas été prôné par notre ministre des Finances quand il était en fonction. L'approche que nous aimerions voir adopter, c'est de rétablir la santé économique dans tous les secteurs, et une fois que ce serait fait, une fois que les Canadiens auraient des emplois productifs, il n'y aurait plus besoin de ces plans de distribution de travail. Voilà la politique que nous prônons dans mon parti.

M. le vice-président: La parole est au secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher). Le temps presse.